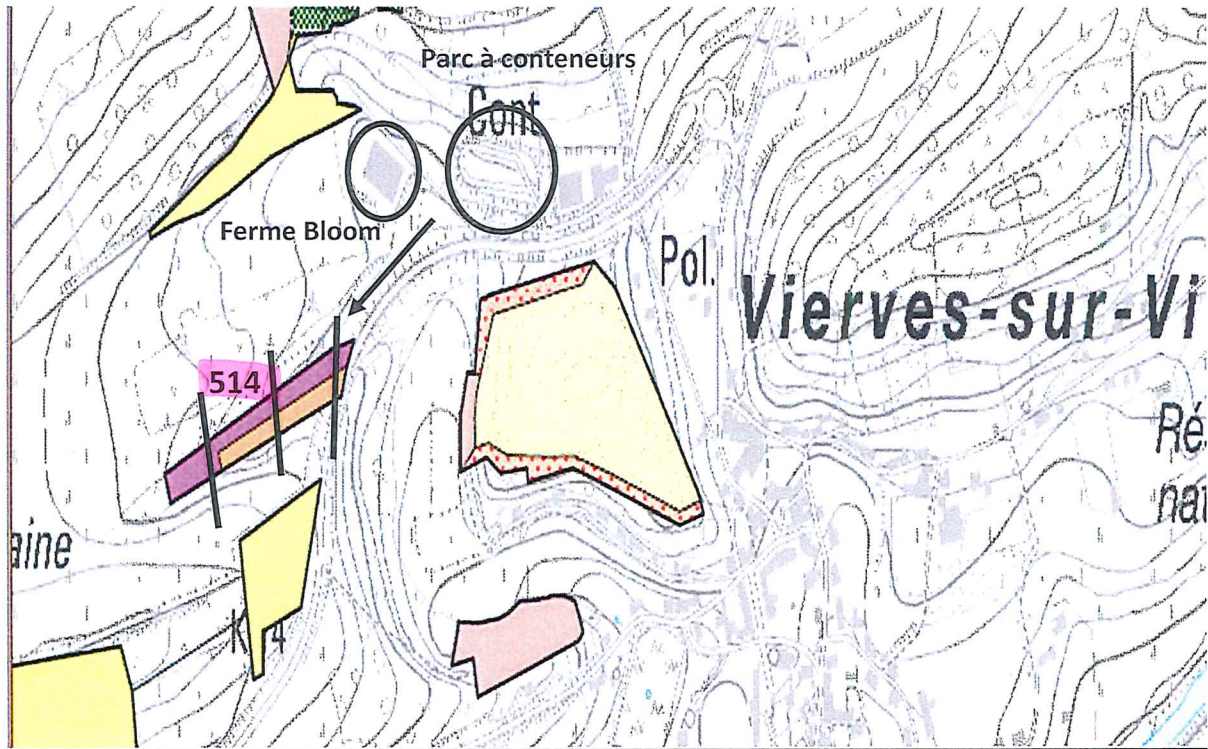



Parts de bois 2021/2022

Triage 12

Part n°514



Conditions particulières :

- Cloisonnements et nettoyage des noisetiers + bois martelés.
-  Noisetiers en limite haute réservés !
- **INTERDICTION** de faire du feu dans les hêtres !
- Débardage obligatoirement **APRES** l'exploitation → Avis du service forestier avant le débardage car chemin privé.
- Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.
- Les fagots, les perches ne peuvent être dressés contre les arbres.
- Les branches doivent être disposées hors des cloisonnements.
- Accès des parts de bois situé à côté de la ferme Bloom, non loin du parc à conteneur (voir flèche sur le plan).

Contact : Florence Leclercqz 0470/56.20.59